

...../.....

Avenue Albert Piche : n° 15.11.13
Propriétaires intéressés :
Voir liste annexée au présent arrêté

3° Théâtre de Verdure -

La partie du Parc Beaumont comprenant le Théâtre de Verdure et ses abords à PAU (Basses-Pyrénées)

Délimitation du site :

au Sud. à l'Est. et au Nord : par l'avenue du Général Poeymirau

à l'Ouest : par les parties du parc de Beaumont classées par arrêté en date du 2 juin 1921.

Parcelles cadastrales visées.

PAU - Section C n° 239p. 240p. 241p.

Propriétaire intéressé :

Commune de PAU.

Rappel : Le parc de Beaumont a été classé comme site par arrêté en date du 2 juin 1921.

4° Saligues - communes de GELOS-MAZERES et BIZANOS

Délimitation du Site

à l'Ouest - Par les contours ouest des parcelles n° 187. 186. 231. 233. 234. 239. 240 (commune de GELOS. Section A)

Au Sud - par les contours Sud des parcelles 246. 240. 241. 245. (commune de Gelos - Section A)
La traversée du Gave, parcelles n° 198 196. 195. 193. 191. 189. 206. 207. commune de Mazères - section C)

à l'Est - Les contours Est des parcelles 207 et 205 (commune de Mazères - section C)

Au Nord - Le contour Nord de la parcelle 114 (commune de Bizanos, section C), la limite des communes de mazères et Bizanos dans la traversée du Gave. Les contours des parcelles cadastrales n° 199. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. de la section A de Gelos.

Parcelles cadastrales visées :

Commune de GELOS : Section A n° 30 à 34. 186. 187. 231. 240. à 246.

Commune de MAZERES : section C n° 199. 201. à 207

Commune de BIZANOS : section C n° 114

Propriétaires intéressés :

Commune de GELOS : section A

Etat par le Ministre de l'Agriculture 231. à 235.
239. à 241.

.../...

Commune de Gelos 30p.31p.32p.33p.34p.230p.231p.
243p.
Société BOCRET et DULAU 34p.231p
FANFELCE Germain 31p.187p.186p.
HEID Th..... 30p.32p.31p.33p.242p.245p.
231p.232p.
LACAZE Louis..... 31p.187p.186p.

Commune de Mazères : Section C

Commune de Mazères 189.193.192.194.195.196
205.206
Sté. Béarnaise des Eaux Potables 116
MERGERON Paul 207
HEID Th..... 197.198.199.200.202.203.204
HOUSTAU Prosper..... 191

Commune de BIZANOS
Commune de Bizanos 114

5° Abords du Palais National

Les abords du Palais National constituant l'ensemble de la vieille ville à P A U (Basses-Pyrénées)
Parcelles cadastrales visées :
N° 199 à 1011.1026 à 1046.1234 à 1252.1299.1300.
(les parcelles cadastrales n° 1274.1276p.1277 à 1286.1288.1289.1290.1291.1291 BIS 1292.à 1294. de la sect. C du cadastre, ont été classée comme site par arrêté en date du 2 juin 1921. *murs*

6° Terrains dits du Golf

Les terrains dits du Golf constituant la vue du Parc de PAU vers le Gave à BILIERES (BASSES-PYRENEES)
Ces terrains sont délimités par :
a) au NORD : Parcelles B, n° 162.163.165.167.169.170. longeant le parc
b) au SUD : Parcelles B, N° 174.175.176.94. longeant le Gave.
c) à l'EST : Parcelles B N° 170.173.171. longeant le Gave
d) à l'OUEST : Parcelles B N° 94. et ligne imaginaire tracée de l'angle Nord-Est de la parcelle B, 96 à l'angle Sud-Ouest de la parcelle B 162.

Parcelles cadasrales visées :
BILIERES - PAU - Section B.
N° 162.163.164.165.166.167.168.169.170.171.172.173.174.175.176. et 94p.

Propriétaires intéressés :
Commune de Billères 94p.170.173.à 176.
Société Nationale des Chemins
de fer français 162p. à 168p.171p.172p.
CAZENAVE Justin..... 164p.166p. B

HEID Théodore, place de la
Monnaie à PAU : ; ; ; ; 163p. 165p. 167p. 168p.
168p. 171p. 172p.

7° Parcelles commandant les vues du château vers Basse-Plante

Les parcelles commandant les vues du château vers la
Basse-Plante à PAU (Basses-Pyrénées)
Parcelles cadastrales visées :
n° 1347 et 1348. 1275p. et 1276p. section C - PAU -
Propriétaires intéressés.

BEAUCHAMP Jean, 11 rue Marca
(quincaillerie Armany)... 1347. 1348
HEID Théodore, Place de la Monnaie 1275p. 1276p.

8° Parc du domaine dit "Le Tinot"

Le parc du domaine dit "Le Tinot" est situé sur la ter-
ritoire de la commune de GELOS (Basses-Pyrénées)
Parcelles cadastrales visées :
GELOS - Section A n° 790. 791. 792. 794. 795. 796. 797. 798
Propriétaires intéressés :
Madame SCHRIBER -
Le Tinot à GELOS (Basses-Pyrénées)

9° Parc du château de Chazal

Le parc du château de Chazal situé sur le territoire
de la commune d'UZOS (Basses-Pyrénées)
Parcelles cadastrales visées :
UZOS, section A n° 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 24. 23. 25.
26. 29. 30. 32. 33. 35. 36.
Propriétaires intéressés :
Monsieur WRIGHT-DUNCAN, Domaine de Chazal - UZOS -
(Basses-Pyrénées)

10° Parc de la ville Montrose

Le parc de la villa Montrose situé sur le territoire
de la commune de GELOS (Basses-Pyrénées)
Délimitation du site :
Les parties des parcelles 453 et 454 définies par
les murs et clôtures.
Parcelles cadastrales visées :
n° 453p. 454p.
Propriétaire intéressé :
Mme Léon MAGNIN, Domaine Montrose à GELOS (Basses-
Pyrénées)

11° Parc du Château de Perpigna

Le parc du château de Perpigna situé sur le territoi-
re de la commune de Jurançon (Basses-Pyrénées)
Parcelles cadastrales visées :
Jurançon Section C

.../...

n° 86.87.88.89.92.93.94.95?95Bis.99.100.100Bis.97.98

Propriétaires intéressés :

M. VEDRINES Château de Perpigna à JURANCON.

12° Parc du domaine de Montriand

Le parc du domaine de Montriand à JURANCON (Basses-Pyrénées)

Parcelles cadastrales visées :

Jurançon Section D n° 260.261.263.

Propriétaire intéressé :

M. CAZAUX, Inspecteur des Finances - Montriand à JURANCON (Basses-Pyrénées)

Par arrêté en date du 18 AVRIL 1944, M. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale, a classé parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque :

1° Parc de la propriété dite "Ville NIRVANA"

Le parc de la propriété dite "Villa NIRVANA" située sur le territoire de la commune de GELOS (Basses-Pyrénées)

Parcelles cadastrales visées : GELOS Section A 454p.

La limite Est du site est formée par une ligne qui; suit le contour Nord-Sud de l'angle rentrant sud-Est de la parcelle et se prolonge dans cette direction jusqu'à la rencontre de la limite Nord de la parcelle

Propriétaire intéressé :

Mademoiselle SPEAKMAN, Ville Nivarna à GELOS (Basses-Pyrénées)

ART. 2.-

Ne sont pas compris dans le site classé les immeubles et constructions existant sur les parcelles visées à la date du présent arrêté.

2° Domaine de la Tisnère

Le parc du domaine de la Tisnère situé sur le territoire de la commune de GELOS (Basses-Pyrénées)

Parcelles cadastrales visées/

GELOS Section A n° 398.405.408.409.420.421.789.790.
799.801.

Propriétaire intéressé :

Monsieur BROGIOTTI, Domaine la Tisnère à GELOS (Basses-Pyrénées) .../...

3° Domaine de Montfleury

Le parc du domaine Montfleury situé sur le territoire de la commune de GELOS (Basses-Pyrénées)

Parcelles cadastrales visées :

GELOS section A n° 815.825.829.830.832.831.833.834.835.

Propriétaire intéressé :

M.A. FOUQUEZ, Domaine Montfleury à GELOS (Basses-Pyrénées)

4° Parc du Château de FRANQUEVILLE

Le parc du château de Franqueville situé sur le territoire de la commune de BIZANOS (Basses-Pyrénées)

Parcelles cadastrales visées :

BIZANOS - section C n° 175.176. Bis 177.178.179.180 bis

181 bis 182.183.186.187.188.189.190.191.192.192 bis.

193.194.195.196.205.206.206 bis.207.208.208 bis.210.

209.209 bis.211.212.213.214.

Propriétaire intéressé :

Madame de PRUINES, Château de Franqueville à BIZANOS (Basses-Pyrénées)

Ne sont pas compris dans le site classé les immeubles et constructions existant sur les parcelles visées à la date du présent arrêté.

5° Parc du domaine dit "Le Vignal"

Le parc du domaine dit "Le Vignal" situé sur le territoire de la commune de GELOS (Basses-Pyrénées)

Parcelles cadastrales visées :

GELOS Section A n° 323.325.326.471.472.483.474.475.

476.477.478.479.481.482.483.484.485.

Propriétaire intéressé :

Madame la Comtesse de GRAMMONT - Le Vignal GELOS (Basses-Pyrénées)

6° Parc de la villa Estefani

Le parc de la villa Estefani situé sur le territoire de la commune de GELOS (Basses-Pyrénées).

Parcelles cadastrales visées :

N°464.466.467.468.469.470. Section A - Gelos -

Propriétaire intéressé :

Monsieur le Marquis de CASTELLANE, Villa Estefani à GELOS (Basses-Pyrénées)

7° Parc de la propriété dite "Château Ollé-Laprune"

Le parc de la propriété dite "Château Ollé-Laprune" situé sur le territoire de la commune de JURANCON (Basses-Pyrénées)

Parcelles cadastrales visées :

JURANCON, aSection C n° 132.140.145.146.147.148.149.

150?151.152.153.154.155.

Propriétaire intéressé :

M. CASTEL, "Château Ollé-Laprune" à Jurançon (Basses Pyrénées)

8° Parc du domaine de Guindalos

Le parc du domaine de Guindalos situé sur le territoire des communes de JURANCON et de GELOS (Basses-Pyrénées)

Parcelles cadastrales visées :

JURANCON - Section B n° 10.13.14.15.16.17.18.19.
GELOS 4 Section A n°396.397.398.399.

Propriétaire intéressé :

Société Immobilière du domaine de Guindalos à
JURANCON (Basses-Pyrénées)

Ne sont pas compris dans le site classé les
immeubles et constructions existants sur les parcelles visées à la date du présent arrêté.

9° Parc du domaine du clos Henry IV

Le parc du domaine du clos Henry IV situé sur le territoire de la commune de JURANCON (Basses-Pyrénées).

Parcelles cadastrales visées :

JURANCON Section D n° 181.184.185.186.

Propriétaire intéressé :

M. CARDOT, Clos Henry IV à JURANCON (Basses-Pyrénées)
